Docusign Envelope ID: C520B658-B836-45EB-BBAF-6E32B0B716B0

606 VALORISATIONS
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 19, Place Tolozan,
69001 LYON
RCS LYON 850 565 904

DECISION UNANIME DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 30 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le trente mars à quinze heures,

Les soussignés :

- **La société LAVOREL GROUPE**, société anonyme de droit luxembourgeois au capital social de 87 890 360 euros, immatriculée sous le n° B164067 au Tribunal de Luxembourg, dont le siège social se situe 41 Avenue de la Gare – L.1611 Luxembourg, représentée par Monsieur Stanislas LAVOREL, Président du Directoire, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,
  Propriétaire de 60 000 actions,

- **La société TERRESENS**, société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 501 580 211, dont le siège social est sis 19, Place Tolozan, 69001 Lyon, représentée par son Président en exercice, Monsieur Géraud CORNILLON, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,
  Propriétaire de 35 000 actions,

- **La société MF IMMOBILIERE**, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 4, rue Président Carnot, 69002 LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 481 188 340, représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Michel FRAISSE, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,
  Propriétaire de 5 000 actions,

Détenant 100 000 actions, soit la totalité des actions composant le capital social de la société 606 Valorisations désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 606 Valorisations et conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts,

Docusign Envelope ID: C520B658-B836-45EB-BBAF-6E32B0B716B0

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice.

PREMIERE DECISION
Approbation des comptes annuels

Les actionnaires ayant pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice arrêté le 30 septembre 2024 et du rapport général du commissaire aux comptes, les approuve tels qu'ils leurs ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les actionnaires donnent au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat de l'exercice

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice net comptable de 63 278 €, augmenté du report à nouveau de 163 344 euros comme suit :

- 226 622 € au compte autres réserves,

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société au 01/10/2024 sont positifs de 398 494 €.

Conformément à la loi, les actionnaires rappellent qu'aucun bénéfice n'a été distribué.

TROISIEME DECISION
Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Les actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuvent successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Docusign Envelope ID: C520B658-B836-45EB-BBAF-6E32B0B716B0

QUATRIEME DECISION
Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

Les actionnaires donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *

*

Fait à Lyon,
Le 30 mars 2025

LAVOREL GROUPE
Monsieur Stanislas LAVOREL

DocuSigned by:
Stanislas LAVOREL
458AC6C0D6164D0...

TERRESENS
Monsieur Géraud CORNILLON

DocuSigned by:
0CCB90B93F69429...

MF IMMOBILIERE
Monsieur Michel FRAISSE

DocuSigned by:
FRAISSE Michel
71CA29D33C1C438...

606 Valorisations
19 Place TOLOZAN
69001 LYON
04.72.14.07.14

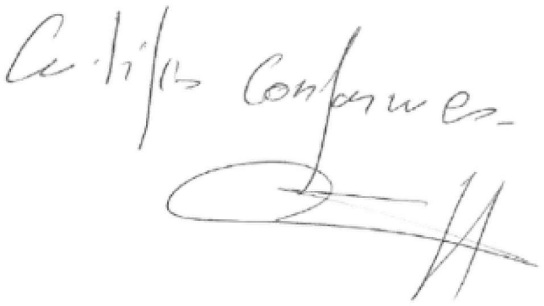

Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2024

© Sage

Téléphone :

Bilan Actif

Période du 01/10/23 au 30/09/24

606 Valorisations

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	418 104		418 104	1 455 057
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**418 104**		**418 104**	**1 455 057**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	605		605	2 745
Créances clients et comptes rattachés	108 612		108 612	22 674
Autres créances	79 303		79 303	47 130
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**188 521**		**188 521**	**72 549**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	38 919		38 919	430 993
Charges constatées d'avance	1 128		1 128	3 815
TOTAL disponibilités et divers :	**40 047**		**40 047**	**434 808**
ACTIF CIRCULANT	**646 673**		**646 673**	**1 962 414**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**646 673**		**646 673**	**1 962 414**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/10/23 au 30/09/24

606 Valorisations

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			61 872	61 872
Report à nouveau			163 344	
Résultat de l'exercice			63 278	163 344
		TOTAL situation nette :	**398 494**	**335 216**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**398 494**	**335 216**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				736 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				178 098
Emprunts et dettes financières divers			204 197	459 420
		TOTAL dettes financières :	**204 197**	**1 374 268**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			21 062	214 186
Dettes fiscales et sociales			22 919	38 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**43 981**	**252 931**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**248 178**	**1 627 198**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**646 673**	**1 962 414**

© Sage

Principes et conventions générales :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la cloture de l'exercice.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au cours de l'exercice clos au 30/09/2021 la société a émis un emprunt obligataire d'un montant de 700 000 Euros. Cet emprunt est rémunéré au taux de 7% et a une durée de 34 mois.
Cet emprunt a été remboursé au cours de cet exercice, il est donc soldé.

STOCKS

Les en-cours ont été valorisés aux coûts réels engagés au jour de la clôture. Les frais financiers ont été comptabilisés en stocks.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

606 VALORISATIONS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

YOUXTA AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 20 000€
RCS LYON 392 958 047
APE 6920 Z

606 VALORISATIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 19, Place Tolozan – 69001 LYON
RCS Lyon 850 565 904

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

YOUXTA AUDIT
Membre de la Compagnie régionale de Lyon

606 VALORISATIONS
Comptes annuels
Exercice clos
le 30 Septembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société 606 VALORISATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 606 VALORISATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-

avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire-et-Cuire, le 04 mars 2025

Le commissaire aux comptes

YOUXTA AUDIT
Membre de la Compagnie régionale de Lyon

RODOLPHE CAILLAT, ASSOCIE

Bilan Actif

Période du 01/10/23 au 30/09/24

606 Valorisations

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	418 104		418 104	1 455 057
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**418 104**		**418 104**	**1 455 057**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	605		605	2 745
Créances clients et comptes rattachés	108 612		108 612	22 674
Autres créances	79 303		79 303	47 130
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**188 521**		**188 521**	**72 549**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	38 919		38 919	430 993
Charges constatées d'avance	1 128		1 128	3 815
TOTAL disponibilités et divers :	**40 047**		**40 047**	**434 808**
ACTIF CIRCULANT	**646 673**		**646 673**	**1 962 414**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**646 673**		**646 673**	**1 962 414**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/10/23 au 30/09/24

606 Valorisations

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			61 872	61 872
Report à nouveau			163 344	
Résultat de l'exercice			63 278	163 344
		TOTAL situation nette :	**398 494**	**335 216**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**398 494**	**335 216**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				736 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				178 098
Emprunts et dettes financières divers			204 197	459 420
		TOTAL dettes financières :	**204 197**	**1 374 268**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			21 062	214 186
Dettes fiscales et sociales			22 919	38 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**43 981**	**252 931**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**248 178**	**1 627 198**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**646 673**	**1 962 414**

© Sage

Annexe

© Sage

Principes et conventions générales :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la cloture de l'exercice.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au cours de l'exercice clos au 30/09/2021 la société a émis un emprunt obligataire d'un montant de 700 000 Euros. Cet emprunt est rémunéré au taux de 7% et a une durée de 34 mois.
Cet emprunt a été remboursé au cours de cet exercice, il est donc soldé.

STOCKS

Les en-cours ont été valorisés aux coûts réels engagés au jour de la clôture. Les frais financiers ont été comptabilisés en stocks.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

606 Valorisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	108 612	108 612	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	39 463	39 463	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	28 236	28 236	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 604	11 604	
TOTAL de l'actif circulant :	**187 915**	**187 915**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 128	1 128	
TOTAL GÉNÉRAL	**189 044**	**189 044**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 062	21 062		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 806	17 806		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 113	5 113		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	204 197	204 197		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**248 178**	**248 178**		

© Sage

Composition du Capital Social

606 Valorisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100000	1

© Sage

Charges à Payer

606 Valorisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 120
Dettes fiscales et sociales	5 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**14 233**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

606 Valorisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 128	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**1 128**	

© Sage

Produits à Recevoir

606 Valorisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	8 012
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**8 012**

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

606 Valorisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		204 197	

© Sage